Aixe sur Vienne

Riche d'essentiel

MA COMMUNE ET MOI

Livret d'accueil des nouveaux arrivants



Mairie d'Aixe-sur-Vienne
44, avenue du Président Wilson
87700 Aixe-sur-Vienne
05 55 70 77 00
www.mairie-aixesurvienne.fr

Mot d'accueil

AIXE-SUR-VIENNE :
une commune dynamique
à taille humaine !



Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue à Aixe-sur-Vienne et je suis particulièrement heureux de vous compter parmi ses quelques 5985 habitants.

J'espère que ce livret vous facilitera la tâche pour les diverses démarches que vous devez accomplir et qu'il vous permettra aussi de mieux connaître toutes les ressources de la commune sur laquelle vous venez de vous installer.

Bien que nouvel arrivant, vous avez sans doute déjà pu apprécier le cadre de vie aixois ainsi que les nombreux équipements municipaux mis à votre disposition...

Bonne installation et merci d'avoir choisi notre commune.

Le Maire,
René ARNAUD,
r-arnaud@mairie-aixesurvienne.fr

Les informations sur les horaires d'ouverture ou sur le fonctionnement des diverses institutions et équipements municipaux peuvent être modifiées momentanément, en fonction

Service à la population : 05 55 70 77 37

Sommaire

Carte d'identité de votre ville	P 4
Vous arrivez à Aixe !	P 5
Votre Mairie	P 5
La démocratie participative	P 6
Les équipements municipaux	P 7-9
Les parcs et espaces verts	P 10
La vie économique	P 11
Les animations	P 12
Les déchets	P 13
Les transports	P 14
L'enfance & jeunesse	P 15-17
Les structures sociales	P 18-19
Les structures spécifiques	P 20-21
Les numéros utiles - adresses santé	P 22-25
Vos notes	P 26-27



Marché hebdomadaire



Jeux en plein air



Démonstration
à l'aire de fitness - street workout



Minibus de la Commune

Bienvenue à Aixe

Carte d'identité de votre ville



Kiosque place René Gillet

Etendue sur une superficie de 22,9 km², la commune d'Aixe-sur-Vienne est située au Sud-Ouest du département de la Haute-Vienne (87) en région Nouvelle-Aquitaine, et compte 5985 habitants.

Ville porte du Parc Naturel Régional Périgord - Limousin, et Chef-lieu de canton, Aixe-sur-Vienne fait partie du territoire de la Communauté de Communes du Val de Vienne, dont elle est un des éléments moteurs.

La commune est également ouverte sur l'Europe par le biais de jumelages avec 3 communes : Großhabersdorf (Allemagne) depuis 1982, Swieciechowa (Pologne) depuis 2000 et Malinska (Croatie) depuis 2010.

La commune dispose d'un patrimoine naturel riche, d'une vie culturelle et sportive dynamique, de services à la personne et d'activités commerciales de proximité.

Vous arrivez à Aixe !

Vous venez d'arriver à Aixe-sur-Vienne, voici les démarches nécessaires à effectuer :

- Vous inscrire sur les listes électorales
- Faire modifier votre adresse sur la carte grise du véhicule (obligatoire)
- Faire modifier votre adresse sur les papiers d'identité (facultatif)
- Inscrire éventuellement votre enfant dans une des écoles de la commune
- Faire modifier votre adresse auprès du Centre des Finances Publiques
- Demander la réexpédition de votre courrier
- Signaler votre changement d'adresse auprès de la Sécurité Sociale et des autres organismes
- Communiquer vos nouvelles coordonnées à la Communauté de Communes du Val de Vienne pour le ramassage des déchets

Pour faciliter vos démarches, le site service-public.fr propose une ressource en ligne :

Votre Mairie

> Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Le vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30
Le samedi : 9h - 12h. De 9h00 à 10h30, ouverture **uniquement sur rendez-vous** pour la remise des cartes nationales d'identité et des passeports, puis de 10h30 à 12h00**, sans rendez-vous,** pour les **démarches liées à l'État Civil.** Fermeture le dernier samedi du mois.
Pour les services Urbanisme et assainissement des Eaux Pluviales*, merci de prendre rendez-vous.

** L'assainissement des Eaux Usées est une compétence de la Communauté de Communes du Val de Vienne. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 05 55 70 37 43*

> Coordonnées :

Mairie - 44 avenue du Président Wilson
87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 70 77 00
06 73 67 23 51 (élu d'astreinte)
mairie@mairie-aixesurvienne.fr
www.mairie-aixesurvienne.fr
Mairie d'Aixe-sur-Vienne



Votre Mairie

Des comités de quartier pour une relation de proximité

Les Comités de quartier sont des instances consultatives et des espaces de concertation dédiés à la vie des quartiers d'Aixe-sur-Vienne.

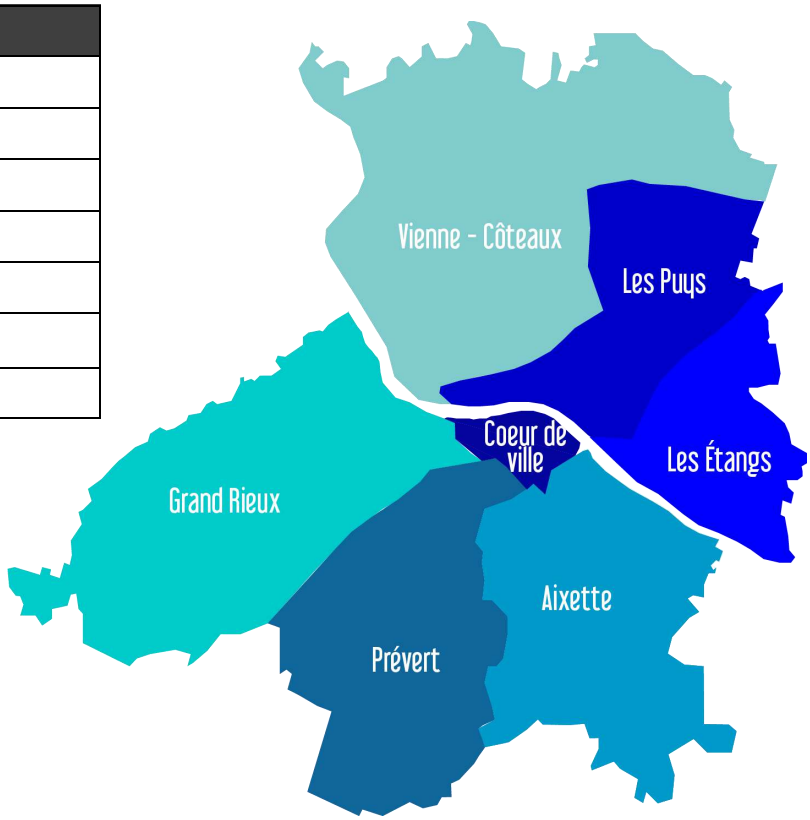
Ce sont des instances d'expression apolitique au sein desquelles l'intérêt collectif du quartier est prioritaire.

Les objectifs des Comités de quartier sont :

- d'animer la vie des quartiers
- de créer des espaces de paroles
- de renforcer le lien social autour du bien vivre ensemble
- d'enrichir les projets municipaux

7 Comités de quartier ont été créés, tous composés au minimum d'un élu référent, d'un membre titulaire et de deux membres suppléants.

Quartiers	Élu référent
Cœur de ville	Christiane GADAUD
Grand Rieux	Béatrice BOTHIER
Prévert	Catherine FÉVRIER
Aixette	Laurent THARAUD
Les Étangs	Marie-Claire SELLAS
Les Puys	Christelle THORÉ
Vienne - Côteaux	Marc LIEBSCHUTZ



Les équipements municipaux

Tiers-lieu L'iD

Services proposés : espace de réunion réservable, ateliers numériques, accompagnement dans les usages numériques.

Le tiers-lieu L'iD dispose également d'un espace France services :

Il s'agit d'un guichet physique permettant à chaque citoyen, quel que soit son lieu d'habitation, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, à moins de 30 minutes de son domicile.

Sur la commune, deux agents municipaux sont à votre service, formés par les opérateurs partenaires et vous accompagnent dans les démarches administratives en ligne



> Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h - 19h
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h – 12h / 14h - 16h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

> Coordonnées :
Tiers-lieu L'iD - 1 place René Gillet

France services : 05 55 30 43 40
mairie-aixesurvienne.fr/decouvrir-sortir/culture-sports-et-loisirs/lid-tiers-lieu-municipal/
lid@mairie-aixesurvienne.fr

Ecole municipale de musique

Disciplines enseignées : flûte traversière, guitare (classique, électrique et basse), percussions, trompette, tuba, trombone, clarinette, piano.

Activités collectives : orchestre junior, orchestre de l'école de musique, éveil musical, formation musicale, chorale, musique d'ensemble.



Concert de l'orchestre de l'école de musique

> Coordonnées :
Ecole de musique - 3 place René Gillet
07 56 06 32 89

> Renseignements et inscriptions :
Coordinatrice culturelle : Marie THOMAS
05 55 70 77 32
m-thomas@mairie-aixesurvienne.fr



École de musique

Les équipements municipaux… suite

Bibliothèque Simone Veil

La bibliothèque met à disposition du public plus de 10 000 ouvrages (romans, documentaires, romans policiers, bandes dessinées, revues, romans jeunes, livres enfants, CD, DVD, etc.), en consultation libre sur place ou en prêt à domicile. Elle est ouverte à tous et totalement gratuite. Des animations sont proposées régulièrement.

> Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Vendredi : 9h30 - 12h30 et 15h - 17h
Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 16h

Pour restituer vos documents en dehors des heures d'ouverture, une boîte retour est disponible à l'entrée de la bibliothèque.
Pour consulter le catalogue en ligne :
https://bibliotheque-aixe-sur-vienne.c3rb.org/



Bibliothèque Simone Veil

> Coordonnées :
Bibliothèque Simone Veil - 2 rue Georges-Emmanuel Clancier
05 55 70 25 91
https://bibliotheque-aixe-sur-vienne.c3rb.org/accueil
point-bibliotheque@mairie-aixesurvienne.fr

Centre Culturel Jacques Prévert (C.C.J.P.)

Le Centre Culturel accueille chaque année une programmation riche et diversifiée : cinéma, concerts, spectacles jeune public, soirées théâtre, expositions…

La salle est également mise à disposition des associations dans le cadre d'activités régulières et/ou l'organisation de spectacles et manifestations diverses.

> Coordonnées :
Centre Culturel Jacques Prévert - 11 avenue François Mitterrand
05 55 70 77 32 (Service Action Culturelle) / 05 55 70 77 37 (Service à la population, location)

Programme édité deux fois par an, disponible à la Mairie et sur le site Internet de la Commune : www.mairie-aixesurvienne.fr, menu Découvrir & Sortir, rubrique Culture, sports & loisirs/ Programmation culturelle
Renseignements et réservations à la Mairie d'Aixe-sur-Vienne.



Programme culturel de juillet à décembre 2026

Les équipements municipaux… suite

Piscine municipale



Entrée de la piscine municipale

De nombreuses activités sont proposées à la piscine municipale par quatre Maîtres Nageurs Sauveteurs : baignade, natation scolaire (maternelle, élémentaire, secondaire), jardin d'enfant, leçons de natation, aquagym, aquaboxing, aquasanté avec la Ligue contre le Cancer et DIABLIM. La piscine est équipée d'un déchloraminateur.

<u>> Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)</u> :

Lundi : 10h30 - 12h30 et 17h30 - 19h30
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 12h15 - 13h30 et 16h - 19h30
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h30
Samedi : 8h30 - 10h30 et 15h - 19h
Dimanche : 8h30 - 12h30



Piscine

> Fermeture de la caisse 30 min avant la fermeture générale, et sortie du bassin 15 min avant la fermeture générale.

<u>> Coordonnées</u> :

Piscine Municipale - 2 rue Pierre Mendès France

07 56 06 02 09

Autres équipements sportifs



Gymnase Sylvain Chazelas



Centre sportif du Val de Vienne



Halle Sports & Loisirs



Salle Antoine Blondin



Stade Jean Jarraud



Tennis



Base nautique



Skatepark

City-stade





Aire de fitness - street workout

Vos équipements sportifs ici

Les parcs et espaces verts

La Commune d'Aixe-sur-Vienne dispose d'un patrimoine naturel riche.
Pays d'eau et de verdure, le territoire compte une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), la Vallée de la Vienne, du Moulin de la Mie au Daumail (sur la Commune de Saint Priest-sous-Aixe) ainsi que 3 sites remarquables inscrits : l'Allée des chênes du domaine de La Bouchie, le château de Losmonerie et ses abords et la vallée de l'Aurence qui s'étend sur les communes d'Isle, Limoges et Couzeix.

Aixe-sur-Vienne compte plus de 90 hectares d'espaces naturels engazonnés, arborés, fleuris qui constituent autant de poumons verts pour les habitants, de lieux de promenades et d'échanges essentiels à la vie de la cité.

Les parcs et les jardins sont principalement situés au centre-ville, mais chaque quartier dispose d'un lieu de fraîcheur, de convivialité et de détente pour les habitants.



Promenade Gilles Clément



Parc des Roches Bleues



Bords de Vienne



Etangs d'Arliquet



Parc Prévert



Jardin d'inspiration médiévale
Jeanne d'Albret



Jardin Marcelle Delpastre

Commerces de proximité



Avec près de 230 commerçants, artisans, entreprises et professions libérales, le tissu économique local s'est considérablement renforcé ces dernières années.
Le programme de restructuration urbaine et l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement permettent d'offrir aux commerces du centre ville un environnement de qualité, favorable au développement de nouvelles activités.

La commune d'AIXE-SUR-VIENNE dispose de **quatre zones commerçantes :**

- **Zone commerçante avenue Jean Rebier**
- **Zone commerçante Place Saint-Georges**
- **Zone commerçante Place Aymard Fayard (place de l'Eglise)**
- **Zone commerçante du Promontoire**

Stationnement « zone bleue »



Afin de favoriser l'accès aux commerces de proximité, des espaces de stationnement règlementé, gratuit et limité dans la durée, sont présents en centre-ville. Il suffit pour cela d'utiliser un disque horaire prévu à cet effet. Il est disponible gratuitement en Mairie et chez les commerçants.

Zones d'activités

La commune d'Aixe-sur-Vienne dispose également de trois zones d'activités sur son territoire. Situées à la sortie de l'agglomération sur la départementale N°10, elles disposent d'un emplacement géographique stratégique à proximité de deux axes de circulation majeurs, la RN21 et la D2000.

- **Zone artisanale de Beauchabrol** - secteurs d'activités implantés : menuiseries alu et PVC, bâtiment, serrurerie
- **Zone artisanale du Moulin Cheyroux** - surface : 12,8 hectares - secteurs d'activités implantés : porcelaine, découpe laser et eau, construction bois et menuiseries, nouvelles technologies, mécanique de précision…
- **Parc d'activités du Grand Rieux** - surface : 19 hectares - secteurs d'activités implantés : commerce alimentaire, restauration, bricolage, station de distribution de carburants, contrôle automobile et mécanique automobile…

Les animations

Marché


Halle marchande

- Les vendredis matins, sous et aux abords de la halle marchande, place René Gillet.
- Les samedis matins, place Aymard Fayard (Place de l'église)

Foire

- Le 1er vendredi matin de chaque mois, sous et aux abords de la halle marchande, place René Gillet.
- Commerces présents : boucherie, charcuterie, fromages, fruits et légumes, producteurs régionaux, poissonnerie, bazar, textiles en tous genres, prêt à porter...

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Val de Vienne est ouvert **d'avril à septembre.**

Retrouvez le programme d'animations et les horaires d'ouverture sur : www.visitlimousin.com/val-de-vienne/

Communauté de Communes
Office de Tourisme

> Coordonnées :
Office de Tourisme du Val de Vienne
46 avenue du Président Wilson
05 55 70 19 71
www.visitlimousin.com/val-de-vienne/


Office de Tourisme

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes propose des animations sur la commune tout au long de l'année (repas dansants, vide-greniers, marché nocturne, etc.)

> Coordonnées :
44 avenue du Président Wilson
07 49 88 64 59
Comité des Fêtes Aixe-sur-Vienne

Aixe sur Vienne
La joie et la bonne humeur
Comité des Fêtes

Et retrouvez toutes les animations proposées par les 81 associations aixoises (sport, culture, loisirs, etc.) !
www.mairie-aixesurvienne.fr/decouvrir-sortir/associations/annuaire-des-associations/

Les déchets

La gestion des déchets est une compétence de la Communauté de Communes du Val de Vienne (CCVV).

Collecte des déchets ménagers

Pour toute question relative à la collecte des déchets ménagers et à la redevance incitative, contactez la Communauté de Communes du Val de Vienne.

> Coordonnées :

24 avenue du Président Wilson 87700 Aixe-sur-Vienne

05 55 70 53 05

www.valdevienne.fr/environnement

Points de collecte de biodéchets

Ces points de collecte de biodéchets sont implantés :

- Place Aymard Fayard
- Rue des Fossés
- Promenade des Grèves
- Parking Chamborêt – avenue du 19 mars 1962
- Avenue Pierre Mendès France
- Rue de l'Abreuvoir

Compostage

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets, contactez le Syded 87 (05 55 12 12 87).

Conteneurs à verre

Pour la collecte du verre en apport volontaire, le territoire est équipé de plusieurs conteneurs :

- Place Guillaume Lemaistre
- Camping municipal des Grèves
- Stade Jean Jarraud
- Les Querrades (rue Sisley)
- APSAH
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Collège Corot
- Parking Chamborêt – avenue du 19 mars 1962
- ZA du Moulin Cheyroux
- Parking de la gare
- Parking du Centre sportif
- Village de Vienne
- Puy de Mont

Conteneurs petits cartons bruns

Sur la commune, 4 conteneurs sont installés :

- Stade d'Arliquet
- Puy de Mont
- Gare
- ZI du Moulin Cheyroux

Prêt de broyeur à végétaux

Ce dispositif gratuit est ouvert à tous les usagers du territoire, sur inscription auprès de la CCVV. Emprunté pour une durée de 48h, ce matériel permet à chacun de faire son propre broyat de branches et de valoriser ses déchets verts à domicile. 05 55 70 53 05

Déchèteries

Sur le territoire du Val de Vienne, les Aixois ont accès à 2 déchèteries :

- Bosmie-L'aiguille - Lieu dit du « Gué de Verthamont » 06 24 85 66 29
- Saint-Martin-le-Vieux - ZA de Bel Air 05 55 31 02 11

La demande de badge pour accéder aux déchèteries se fait auprès du SYDED 87 : soit en ligne (www.syded87.org) soit par voie postale. Votre badge vous sera alors délivré en quelques semaines.

Les transports

Bus

Liaisons régulières entre LIMOGES et AIXE assurées par la Régie Régionale des Transports de la Haute-Vienne (RRTHV).

Renseignements sur les itinéraires, horaires et tarifs :
Place des Charentes BP 1047 87050 LIMOGES Cedex 2
05 55 10 31 00
www.rrthv.com

Les horaires sont également disponibles en Mairie.


Arrêt de bus

Trains

Gare SNCF
Avenue du Général de Gaulle
05 55 70 10 01

Horaires d'ouverture du guichet :
Du lundi au vendredi : 9h10 - 12h et 14h30 - 18h55



Gare d'Aixe

Taxis

Alex Taxi : 06 76 91 10 45 / 05 55 70 28 80
Taxi du Pays d'Aixe : 06 72 29 38 58
Taxi TESC : 06 22 11 21 48


Rue Pierre Mendès France

Bornes de recharge pour véhicules électriques

- Parking de la Gare SNCF - Avenue du Général de Gaulle
- Place Guillaume Lemaistre


Borne de recharge électrique
Place Guillaume Lemaistre

L'enfance & jeunesse

Enseignement



École maternelle
G-E. Clancier

> École maternelle Georges-Emmanuel CLANCIER
1 rue Georges-Emmanuel CLANCIER - 05 55 70 77 27
Directrice : Mme CESSAC

> École élémentaire Robert DOISNEAU
Esplanade Alexandre PICHENAUD - 05 55 70 77 21
Directeur : M. CHAMINANT



École élémentaire
R. Doisneau

> Collège Jean-Baptiste COROT
15 rue des Grangettes - 05 55 70 10 16
Principal : M. SEMBLAT

> École et collège privés du Sauveur
23 rue Rochefroide - 05 55 70 11 83
Chef d'établissement premier degré : Mme MALMANCHE
Chef d'établissement second degré (collège) : Mme FRANCIS

Les différentes structures éducatives bénéficient d'équipements sportifs : gymnase, piscine couverte, city stade.

Accueil périscolaire - Restauration scolaire - Transports scolaires

Le service périscolaire a été créé par la commune pour aider les parents dans la gestion des emplois du temps des enfants et de leur famille : garderies, transports, restauration... Il est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école maternelle Georges-Emmanuel Clancier et à l'école élémentaire Robert Doisneau.

Le domaine périscolaire est constitué :

- de l'accueil périscolaire du matin, à partir de 7h15 et du soir jusqu'à 18h30
- de la restauration scolaire, sur le temps de la pause méridienne
- des transports scolaires matin et soir

Les inscriptions aux services périscolaires sont exclusivement à réaliser par le portail famille Inoé.

Lien vers le
Portail famille Inoé

> Coordonnées :
Vos interlocuteurs :
Mme Sylvie GAYOUT, Mme Annie REKADA, M. Jean-François GUDIN
Service périscolaire
05 55 70 77 19
s-gayout@mairie-aixesurvienne.fr

L'enfance & jeunesse... suite

Communauté de Communes

EAJE « Les Petits Mousses »

Il s'agit d'une structure collective adaptée à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans. Les locaux comprennent un espace réservé pour les plus petits, 3 salles de repos et un jardin.
Capacité d'accueil : 24 enfants
Nombre de salariés : 9 professionnelles de la petite enfance
La compétence enfance relève de la Communauté de Communes du Val de Vienne. L'établissement est actuellement géré, par délégation de service public, par VYV³ Cœur d'Aquitaine.



Multi accueil

> Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

> Coordonnées :
EAJE « Les Petits Mousses » - 13 rue des Grangettes
05 55 70 25 24

Micro-crèche « Le Repaire des Lutins »

La micro-crèche propose un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif. Au Repaire des Lutins, 5 professionnelles de la petite enfance accueillent au maximum 10 enfants âgés de 16 semaines à 6 ans.



Micro-crèche « Le Repaire des Lutins »

> Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

> Coordonnées :
Le Repaire des Lutins - ZA du Grand Rieux
05 55 58 84 60

Micro-crèche « Les Doudous d'Aixe »

Aux Doudous d'Aixe, 4 professionnelles de la petite enfance accueillent au maximum 10 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.



Micro-crèche « Les Doudous d'Aixe »

> Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

> Coordonnées :
Les Doudous d'Aixe - 26 rue du Général Durand
05 55 69 25 56
https://creches-calinsdoudou.com/

L'enfance & jeunesse... suite

Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE « La récrée des Tout-P'tits » est un espace de rencontre, d'information, d'animation au service des parents et des assistants maternels, pour l'éveil et le bien être de l'enfant.



Signalétique Relais Assistantes Maternelles

> Horaires d'ouverture :
Permanences :
Lundi : 13h - 17h
Mercredi : 13h - 17h
Temps collectifs :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h

> Coordonnées :
Relais Petite Enfance - 13 rue des Grangettes
05 55 70 17 90

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) du Val de Vienne

Le LAEP est ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familier pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

> Horaires d'ouverture :
Mercredi : de 9h - 12h
Vendredi : 14h30 - 17h30

> Coordonnées :
Lieu d'Accueil Enfants Parents - 13 rue des Grangettes
05 55 48 08 41

Accueil de loisirs sans hébergement

Le **Pôle jeunesse**, équipement communautaire, est dédié à l'accueil de loisirs pour les enfants du Val de Vienne âgés de 3 à 17 ans.

Communauté de Communes

Le site comprend une série de bâtiments de plus de 1 500 m² entourés d'un terrain d'environ de 13 400 m².

Il accueille les enfants les mercredis, pendant les vacances scolaires et certaines fins d'après-midi (pour les ados).



Pôle jeunesse

> Renseignements et réservations :
Pôle Jeunesse - 3 rue Maurice Ravel
05 55 70 08 29
Direction maternelle : 06 88 31 55 76
Direction moyens - grands : 06 85 64 73 96 / 06 07 10 45 41
Direction ados : 06 42 90 68 60
www.valdevienne.fr rubrique enfance

Les structures sociales

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Créé en 1997, le C.C.A.S. est un Etablissement Public Administratif ayant une personnalité juridique distincte de la Commune.
Il est géré par un conseil d'administration et dispose d'un budget propre. Le C.C.A.S. d'Aixe-sur-Vienne est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la Commune. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques (Etat, Département, Caisse d'Allocations Familiales) et privées (associations et organismes divers).

- **Actions sociales**

A ce titre, il développe différentes activités et assure des missions légales (instruction des demandes d'aide sociale, domiciliation, lutte contre l'exclusion, etc.) et des missions facultatives (l'aide préventive et l'aide d'urgence, l'accès aux loisirs, l'action sociale en faveur des personnes âgées, etc.). Le C.C.A.S. porte plusieurs actions telles que : le portage de repas à domicile, le colis et le repas des aînés, la mise à disposition d'un mini-bus deux fois par mois à destination des seniors, l'organisation d'actions de lutte contre la précarité et l'isolement, etc.

- **Service de portage de repas à domicile**

Ce service propose des repas en liaison froide, fabriqués au restaurant scolaire d'Aixe-sur-Vienne. Les repas sont disponibles pour tous les jours de l'année (y compris samedis, dimanches et jours fériés), avec la possibilité d'être adaptés à un régime particulier sur présentation de certificat médical.
Le repas (10,78€) est composé de :

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 plat : viande ou poisson + légumes + féculents
- 1 produit laitier
- 1 dessert
- Pain



Livret d'accueil

Il est possible de bénéficier de l'aide sociale (Convention avec le Conseil Départemental).

> Coordonnées :
C.C.A.S.
Mairie - 44 avenue du Président Wilson
05 55 70 77 05
c-mounet@mairie-aixesurvienne.fr

Les structures sociales... suite

Maison du Département

> Assistantes sociales :
Secrétariat assuré, sur rendez-vous.

> Conseillère en Economie Sociale & Familiale :
Sur rendez-vous.

> Protection Maternelle et Infantile :
Consultation de puéricultrice et médecin, sur rendez-vous.

> Référente APA - PCH (Allocation personnalisée d'autonomie - Prestation de compensation du handicap) :
Aurélie FORT, sur rendez-vous.



Maison du Département

> Coordonnées :
Maison du Département - 10 avenue des Villas
05 55 70 47 73

Permanences sociales

* Le conciliateur de justice :
Le conciliateur est à votre disposition pour vous aider à résoudre les différents naissant entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne. Il s'agit de Mme COULAUD qui reçoit sur rendez-vous le 1er jeudi de chaque mois (hors vacances scolaires).
Renseignements et prise de rendez-vous, tél. : 05 55 70 77 00.

* La Mission Locale Rurale :
Cette structure accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans pour leur insertion sociale et professionnelle.

> Horaires des permanences :
Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

> Coordonnées :
Mission Locale Rurale - 8 avenue François Mitterrand
05 55 70 45 74
www.missionlocaleruralehautevienne.com



Minibus de la Mission Locale Rurale

Les structures spécifiques

La Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)

Cette structure est gérée par l'A.P.A.J.H 87 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), qui entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en œuvrant pour leur complet épanouissement et une meilleure inclusion à toutes formes de vie sociale.

La M.A.S. reçoit dans quatre pavillons, quarante personnes de plus de 18 ans, et sans limite d'âge, atteintes de poly-handicaps, ayant des difficultés dans les actes essentiels de l'existence et pour lesquelles le recours constant à une tierce personne, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins permanents sont indispensables.
Elle gère également un grand appartement à proximité de l'établissement qui reçoit 6 adultes plus autonomes, accompagnés 24h/24h.
Une unité de vie accueille 12 personnes adultes autistes.

Les admissions sont faites sur liste d'attente par la direction de l'établissement, après décision de placement notifiée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).



Maison d'Accueil Spécialisée

> Coordonnées :
Maison d'Accueil Spécialisée - 7 avenue François Mitterrand
05 55 70 46 69

Foyer d'accueil médicalisé APF France Handicap

Le foyer peut accueillir 12 personnes, hommes et femmes, pluri ou poly-handicapées, à partir de 17 ans et sans limite d'âge.
Il dispose d'une place en accueil temporaire limité, sauf cas particulier, à un mois. L'objectif final est de permettre aux résidents de se construire une vie future, de leur permettre le maintien et la poursuite des acquis.

> Coordonnées :
Foyer d'accueil médicalisé - 9 avenue François Mitterrand
05 55 70 14 38

Les structures spécifiques… suite

A.P.S.A.H.

L'Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés a été créée le 1er juillet 1925 et reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat le 27 mai 1932.

L'A.P.S.A.H. gère 6 établissements et services médico-sociaux dont un Centre de Rééducation Professionnel et un Centre de Préorientation situés à AIXE-SUR-VIENNE.
Ces deux centres accueillent des stagiaires de 18 à 45 ans reconnus travailleurs handicapés par une CDAPH. L'accueil se fait en internat, demi-pension ou externat. L'A.P.S.A.H. propose pour ses stagiaires en formation un internat situé au Centre de Rééducation Professionnel d'Aixe-sur-Vienne, avec 98 chambres individuelles.
Le Centre de Rééducation Professionnel, centre de formation, comporte 8 sections.
Le Centre de Préorientation accueille des adultes reconnus travailleurs handicapés par la CDAPH. Son objectif est de les aider à bâtir un projet professionnel, sur une durée d'accueil de 8 à 12 semaines.



A.P.S.A.H.

> Coordonnées :
A.P.S.A.H. - 17 route de Rignac
05 55 70 23 84
www.apsah.asso.fr

EHPAD Claude Madoumier et Accueil de Jour L'Aixette

L'EHPAD Claude Madoumier est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. L'équipe est chargée de l'accueil des familles, de la prise en charge des personnes âgées, du suivi de leur santé ainsi que de tout le fonctionnement administratif.

Grâce à une prise en charge personnalisée à la journée, l'Accueil de Jour L'Aixette participe au programme d'aide au maintien à domicile, permettant aux personnes atteintes de déficiences psychiques de favoriser leur autonomie par des activités variées et adaptées.


EHPAD

Propriétaire : SELI
Gestionnaire : VYV³ Cœur d'Aquitaine
Capacité totale d'accueil : 70 résidents

> Coordonnées :
EHPAD Claude Madoumier et Accueil de Jour de L'Aixette
3 rue Sadi Carnot
05 55 70 10 00

Les numéros utiles

Les adresses médicales et paramédicales

Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val de Vienne, 1 place Guillaume Lemaistre

Médecine générale :

Dr Monique BONAVENT-DESROCHES
Dr Jéremie-François GÉRARD
Dr Elsa FONTAN
Dr Jennifer BAQUET
Dr Kévin VEVAUD
05 55 70 10 27

Infirmiers :

Mme Marie-Agnès TREILLARD-CHEZE
M. Robin GORSE
05 55 70 23 47

M. Jean-Reynald CREMIEUX
Mme Laura CONANGLE
06 64 44 01 27

Mme Florence DUBOIS
Mme Fanny MANSO
Mme Juliette NESPOUX
05 55 70 24 27

Mme Marion NOEL
06 72 81 30 43
Mme Laetitia BRIMAUD
06 66 47 40 20

Diététicienne - Nutritionniste :

Mme Charline HEBRAS
06 71 17 25 45

Sophrologue :

Mme Aurélie POUGET
06 48 43 25 13

Orthophoniste - Educatrice thérapeutique :

Mme Aline GIRONCE
06 60 07 84 08

Orthoptiste :

Mme Camille ROBERT
06 41 84 69 98

Psychologue

Mme Elisa NELVA
07 89 05 37 16

Hypnothérapeute :

Mme Marilyne ROUDIL
07 71 21 35 56

Ergothérapeute :

Mme Léa AMAROT
06 66 93 32 74

Les numéros utiles... suite

Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val de Vienne, 1 place Guillaume Lemaistre *(suite)*

Psychomotriciens :

M. Denis DUSSARPS	06 28 57 66 55
Mme Marie TERRENOIRE	06 25 57 84 79

Ambulances

Ambulances Argentin	05 55 05 01 01

Guérisseur Shaman

M. Benoit CHABAUD	Moulin Géry 06 15 10 88 73

Infirmiers *(voir aussi MSP p.22)*

M. Dorian ALMANZA M. Jean-Marc NEEL	9 rue Victor Hugo 05 55 70 40 46 / 06 70 46 11 20
Mme Elodie MOINE Mme Aurore ROYER	20 bis avenue du Général de Gaulle 07 68 32 10 09
Mme Amandine COUTURIER Mme Catherine SFEIR Mme Elodie GOUMY	41 avenue du Président Wilson 05 55 70 19 56 / 06 09 62 31 19 06 75 86 66 55 / 06 33 00 91 80

Laboratoire de Biologie Médicale

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale BIOGROUP	35 bis avenue du Président Wilson 05 55 70 46 08

Masseurs Kinésithérapeutes

Groupe paramédical Pasteur	30 bis avenue Louis Pasteur
M. Jean-Denis CANARD	05 55 70 14 41
M. Stéphane CARADONNA	
Mme Magali DUTOUR	
Mme Isabelle FADERNE	
Mme Anne-Sophie JOUHANNEAUD	
Mme Justine RICHARD	
Mme Marie-Noëlle THARAUD - CANARD	
M. Jammy VEROVE-BIASSE	

Médecin *(voir aussi MSP p.22)*

Dr Marie-Alice MADOUMIER-MALINVAUD	13 bis avenue Louis Pasteur 05 55 70 22 18

Les numéros utiles... suite

Opticiens

Histoire de Lunettes - Aixe Optique	20 place Aymard Fayard 05 55 70 30 20
Ecouter Voir	2 avenue Pasteur 05 24 13 80 08
Monoptik	6 avenue Louis Pasteur 05 55 00 30 64

Orthophoniste (*voir aussi MSP p.22)*

Mme Carole PASCAULT-COLOMBEL	15 rue Faubourg Saint-Georges 05 55 00 02 02

Ostéopathes

M. David ESCAMILLA	50 avenue du Président Wilson 06 60 51 90 47
M. Baptiste THEVENIN	13 bis. avenue Louis Pasteur 06 40 20 62 27

Pédicures - Podologues

M. Oliver COULON	1 avenue Raymond Poincaré 05 55 70 09 86
M. Christophe MOREAU	3 rue Victor Hugo 05 55 70 34 07

Pharmacies

Pharmacie COUTURIER	13 avenue Louis Pasteur 05 55 70 14 87
Pharmacie de la Gare - MONNERIE	12 avenue du Général de Gaulle 05 55 70 18 06

Prothésiste audio

AUDITION Santé	2 rue Gambetta 05 55 70 27 48
Ecouter Voir	2 avenue Pasteur 05 24 13 80 08

Psychomotricienne

Mme Nathalie LEVEQUE	15 rue de Beauchabrol 05 55 70 38 76

Les numéros utiles... suite

Vétérinaire

Groupement vétérinaire du Val de Vienne	25 avenue Jeanne Pichenaud 05 55 70 21 24

Espace de vie sociale

Tiers-lieu Le Temps de Vivre	18 place Aymard Fayard 05 55 31 00 42

Services publics

Gendarmerie	3 rue Erasme 05 55 70 13 58
La Poste	1 rue Pierre Mendès France

Vos notes

Vos notes

Toute l'actualité de votre commune sur :

↳ Le Bulletin Municipal

↳ L'AIXEpresse

↳ Le site internet : www.mairie-aixesurvienne.fr

↳ La page Facebook : Mairie d'Aixe-sur-Vienne

Mairie d'Aixe-sur-Vienne
44, avenue du Président Wilson
87700 Aixe-sur-Vienne
05 55 70 77 00
mairie@mairie-aixesurvienne.fr
www.mairie-aixesurvienne.fr
Mairie d'Aixe-sur-Vienne

Aixe sur Vienne
Riche d'essentiel

Mise à jour : septembre 2026
Conception/mise en page/impression :
Mairie d'Aixe-sur-Vienne
Crédit photos :
Mairie - Communauté de Communes du Val de Vienne
Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne